



PROVINCE DE QUÉBEC

**SÉANCE ORDINAIRE DU 12 SEPTEMBRE 2023
À 19H30**

ORDRE DU JOUR

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

3. PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS - (durée de 20 minutes - sujets qui ne sont pas inscrits à l'ordre du jour)

4. SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

4.1. Adoption des procès-verbaux - Adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 15 août 2023 et celui de la séance extraordinaire du 29 août 2023, tels que soumis.

5. RÉGLEMENTS

5.1. Adoption du Projet de règlement RV-1727 - Projet de règlement RV-1727 sur l'occupation et l'entretien des bâtiments.

5.2. Avis de motion et dépôt du Règlement RV-281-4 - Règlement RV-281-4 modifiant le Règlement RV-281 créant un fonds de roulement au montant de 324 000 \$.

6. FINANCES

6.1. Rapport sur les autorisations de dépenses - Prendre acte du dépôt du rapport contenant les listes des autorisations de dépenses pour la période du 21 juillet au 17 août 2023.

6.2. Sommaire mensuel des déboursés - Prendre acte du dépôt par la trésorière du sommaire mensuel des déboursés pour la période du 1er au 31 juillet 2023.

6.3. Liste des certificats de paiement - Accepter la liste des certificats de paiement telle que préparée par le Service du génie en date du 9 août 2023, révisée par le Service des finances le 29 août 2023 montrant un total de 595 618,82 \$ et en autoriser le paiement.

6.4. Liste des comptes à recevoir - Prendre acte du dépôt de la liste des comptes à recevoir au 21 août 2023.

7. ADMINISTRATION

7.1. Vente pour non-paiement de taxes du 7 novembre 2023

7.1.1. Ordre de vendre - Ordonner à la greffière de faire vendre à l'enchère publique le 7 novembre 2023, les immeubles sur lesquels les taxes imposées n'ont pas été payées, en tout ou en partie, pour l'année 2022 et les années antérieures.

7.1.2. Liste des immeubles et frais - Autoriser le trésorier par intérim à dresser la liste des immeubles qui seront vendus à l'enchère et les frais pour chacun.

7.1.3. Mesures alternatives et mandat au procureur de la Ville - Autoriser la greffière à prendre toute mesure alternative, mandater le procureur de la Ville et retirer de la liste tout immeuble sur lequel seront constatées des irrégularités de nature à compromettre la validité de la vente ou dont le montant est minime.

- 7.1.4. Mandat au huissier - Autoriser la greffière à mandater un cabinet d'huissiers comme officier chargé de la vente aux enchères.
- 7.1.5. Autorisation au trésorier par intérim à enchérir - Autoriser le trésorier par intérim à offrir au nom de la Ville le montant des arrérages dus à la Ville et aux commission et centre de services scolaires sur les immeubles faisant l'objet de la vente aux enchères.
- 7.1.6. Signature des actes relatifs à la vente - Autoriser la greffière à signer tout document nécessaire ou utile relatif à la vente aux enchères ainsi que tout acte de retrait ou de vente définitive.
- 7.2. **Politique de confidentialité** - Adoption de la politique de confidentialité préparée par le Service juridique et greffe.
- 7.3. **Politique sur la gouvernance et la protection des renseignements personnels** - Adoption de la Politique sur la gouvernance et la protection des renseignements personnels préparée par le Service juridique et greffe et approuvée par le Comité sur l'accès à l'information et la protection des renseignements personnels.
- 7.4. **Fonds d'assurance responsabilité professionnelle du Barreau du Québec - Exemption à souscrire** - Confirmer l'engagement de la Ville à se porter garante, prendre fait et cause et répondre financièrement des conséquences de toute erreur ou omission des avocates à son emploi exclusif dans l'exercice de leurs fonctions, permettant à la conseillère juridique - gestion contractuelle de demander au Barreau du Québec d'être dispensée de son obligation de souscrire au Fonds d'assurance responsabilité professionnelle du Barreau du Québec et autoriser la signature de tout document donnant effet à la présente.
- 7.5. **Soumissions et appropriation au surplus libre accumulé - Travaux d'ajout et de modification des feux de circulation concernant deux intersections du boulevard de la Grande-Allée - Contrat 2023-2056 - Règlement RV-1697** - Accuser réception d'une copie du procès-verbal d'ouverture des soumissions et décision sur l'octroi du contrat.
- 7.6. **Soumissions - Extraction de souches, plantation d'arbres, fourniture et installation de tourbe - Contrat 2023-2074** - Accuser réception d'une copie du procès-verbal d'ouverture des soumissions et décision sur l'octroi du contrat.
- 7.7. **Système de pondération et critères d'évaluation - Contrats de services professionnels en architecture pour la réalisation des plans et devis pour le réaménagement et la rénovation de bâtiments** - Approuver le système de pondération et les critères d'évaluation proposés permettant de préciser les exigences spécifiques à être utilisés dans le cadre de tout contrat de services professionnels en architecture pour la réalisation des plans et devis pour le réaménagement et la rénovation de bâtiments.
- 7.8. **Intégration des personnes handicapées - Adoption du bilan 2022 et du plan d'action 2023** - Adopter le « Plan d'action 2023 à l'égard de l'intégration des personnes handicapées incluent un bilan 2022 » préparé par la régisseuse loisirs - vie communautaire du Service des loisirs.
- 7.9. **Autorisation du conseil - Fauchage de l'herbe haute** - Autoriser, conformément au Règlement RV-1355 2 sur la qualité de vie, le Service des travaux publics à procéder au fauchage de l'herbe haute sur les terrains privés vacants ou construits inscrits à la liste du 9 août 2023.
- 7.10. **Pêche sur la glace - Saison hivernale 2023-2024** - Autoriser le projet de pêche sur glace sur la rivière des Mille-Îles pour la saison hivernale 2023-2024.

8. PLANIFICATION ET URBANISME

- 8.1. **Statistiques des permis de construction** - Accuser réception des statistiques des permis émis au cours du mois de juillet 2023 montrant un total mensuel de 2 660 909 \$ et un cumulatif annuel de 79 294 508 \$.

8.2. Décision sur des demandes d'approbation de plans d'implantation et d'intégration architecturale

- 8.2.1. Projet de construction d'un bâtiment unifamilial jumelé - 7162, rue Marie-Desjardins - Conditionnellement au dépôt d'une garantie financière de 6 000 \$ pour la réalisation de travaux d'aménagement paysager.
- 8.2.2. Projet de construction d'un bâtiment unifamilial jumelé - 7166, rue Marie-Desjardins - Conditionnellement au dépôt d'une garantie financière de 6 000 \$ pour la réalisation de travaux d'aménagement paysager.
- 8.2.3. Projet de construction d'un bâtiment unifamilial jumelé - 7172, rue Marie-Desjardins - Conditionnellement au dépôt d'une garantie financière de 6 000 \$ pour la réalisation de travaux d'aménagement paysager.
- 8.2.4. Projet de construction d'un bâtiment unifamilial jumelé - 7176, rue Marie-Desjardins - Conditionnellement au dépôt d'une garantie financière de 6 000 \$ pour la réalisation de travaux d'aménagement paysager.
- 8.2.5. Projet de construction d'un bâtiment multifamilial isolé - 3960 à 3970, avenue Moishe - Conditionnellement au dépôt d'une garantie financière de 21 900 \$ pour la réalisation des travaux d'aménagement paysager.
- 8.2.6. Projet de construction d'un bâtiment multifamilial jumelé - 4020 à 4030, avenue Moishe - Conditionnellement au dépôt d'une garantie financière de 16 400 \$ pour la réalisation des travaux d'aménagement paysager.
- 8.2.7. Projet de construction d'un bâtiment multifamilial jumelé - 4040 à 4050, avenue Moishe - Conditionnellement au dépôt d'une garantie financière de 16 400 \$ pour la réalisation des travaux d'aménagement paysager.
- 8.2.8. Projet de construction de la phase 9 du projet résidentiel intégré Le Papineau - 402 à 414 et 418 à 430, rue Papineau - Conditionnellement au dépôt d'une garantie financière de 40 000 \$ pour la réalisation de travaux d'aménagement paysager.
- 8.2.9. Projet de construction de la phase 10 du projet résidentiel intégré Le Papineau - 386 à 398, rue Papineau et 96 à 108, rue Provencher - Conditionnellement au dépôt d'une garantie financière de 40 000 \$ pour la réalisation de travaux d'aménagement paysager.
- 8.2.10. Projet d'aménagement d'un espace tampon - Phases 9 et 10 du projet résidentiel intégré Le Papineau - Cette approbation est conditionnelle au dépôt d'une garantie financière de 40 000 \$ pour la réalisation des travaux d'aménagement paysager de l'espace tampon.
- 8.2.11. Projet d'agrandissement - Bâtiment industriel situé aux 3435 à 3437, boulevard de la Grande-Allée
- 8.2.12. Projet de réaménagement d'un espace tampon entre la zone I-1 448 et les zones R-1 439 et R-2 447 - Bâtiment industriel situé aux 3435 à 3437, boulevard de la Grande-Allée. - Conditionnellement au dépôt d'une garantie financière de 7 000 \$ pour la réalisation des travaux d'aménagement paysager de l'espace tampon.
- 8.2.13. Projet de rénovation extérieure d'un bâtiment résidentiel unifamilial et aménagement paysager - 29 chemin de l'Île-de-Mai.
- 8.2.14. Projet de rénovation extérieure - Mesures alternatives des Basses-Laurentides - 209, chemin de la Grande-Côte.
- 8.2.15. Projet d'aménagement de terrain - 20820, chemin de la Côte Nord - Conditionnellement au dépôt d'une garantie financière de 42 400 \$ pour la réalisation des travaux d'aménagement paysager.
- 8.2.16. Projet de concept d'affichage du bâtiment industriel situé aux 4238 à 4240, rue Marcel-Lacasse.

8.3. Décision sur une demande de modification d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale

- 8.3.1. Projet de construction d'un bâtiment commercial - Microtel - 3000, rue d'Annemasse - Conditionnellement à ce que la garantie financière de 45 000 \$ liée à la précédente demande de permis conformément à la résolution 2021-07-365 soit transférée à la nouvelle demande de permis portant le numéro 2023-00290 pour assurer le respect du plan d'aménagement paysager.

9. RESSOURCES HUMAINES

- 9.1. **Rapport mensuel d'embauches** - Accuser réception du rapport d'embauches temporaires de personnel pour le mois d'août 2023, tel que dressé par le directeur général conformément au Règlement RV-1497.
- 9.2. **Embauche au Service des communications et des relations avec les citoyens - Conseiller aux communications** - Poste cadre régulier à temps complet.
- 9.3. **Embauche au Service de sécurité incendie - Pompier** - Poste syndiqué régulier à temps complet.
- 9.4. **Embauche au Service juridique et greffe - Coordonnateur gestion documentaire et archives** - Poste syndiqué régulier à temps complet.

10. ORGANISMES

- 10.1. **Accréditation d'organismes** - Confirmer l'accréditation d'organismes suivant l'évaluation du Service des loisirs et conformément à la politique de reconnaissance et de soutien des organismes mise à jour au 1er janvier 2021.
- 10.2. **Demande d'aide financière - Club de patinage artistique des Mille-Îles** - Accorder un don de 1 000 \$ au Club de patinage artistique des Mille-Îles et approprier cette somme au surplus libre affecté.
- 10.3. **Office d'habitation Thérèse-De Blainville - Nomination d'un membre du conseil d'administration** - Nommer le directeur adjoint du Service d'urbanisme comme membre du conseil d'administration permanent de l'Office d'habitation Thérèse-De Blainville.

11. APPUI ET PROCLAMATION

- 11.1. **Appui à la municipalité de La Macaza - Hébergements flottants** - Appuyer la Municipalité de La Macaza dans sa démarche pour interdire l'utilisation d'hébergements flottants sur les plans d'eau au Québec.

12. PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS - (durée de 20 minutes - sujets inscrits à l'ordre du jour)**13. COMMUNICATIONS DE LA MAIRESSE ET DES CONSEILLERS****14. LEVÉE DE LA SÉANCE**
